

7

LIGNEROLLES.



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 8

1987 - 1988

SOMMAIRE

.....

.....

.....

Gestion de la commune

Vie des associations

Informations familiales

Informations et renseignements pratiques

Ecrivez-nous...

LIGNEROLLAISES, LIGNEROLLAIS,

Voici le bulletin que beaucoup d'entre vous réclamaient déjà depuis plusieurs semaines. Cette parution plus tardive est volontaire : elle nous permet de présenter le Budget Primitif 1988 alors que l'an dernier nous n'avions pu examiner avec vous que le budget primitif de 1986, le budget primitif 1987 n'étant pas encore voté.

Nous pouvons donc à la fois combler une lacune en rappelant ce que furent le budget primitif et le budget supplémentaire 1987 et comparer le budget primitif 1987 au budget primitif de cette année 1988.

Au préalable, un premier tableau vous permet d'examiner l'évolution de notre gestion de 1977 à 1988 (annexe 1). Ce tableau va à l'essentiel en présentant pour chaque année la section de fonctionnement du budget primitif avec, d'une part, les ressources que l'état apporte à la commune (dotation globale de fonctionnement) et d'autre part nos contributions directes.

Trois faits méritent d'être soulignés :

1) relâchement de l'effort de l'état : déjà signalé dans les bulletins de 1986-1987 avec une dotation globale de fonctionnement qui se stabilise : progression égale puis inférieure à 10 % à partir de 1983 pour n'être plus de 2,056 % en 1988.

2) progression raisonnable de la part de nos contributions directes destinées à la commune :

a) Connaissant les difficultés inhérentes à la crise économique que nous subissons pour la grande majorité d'entre nous, nous n'avons jamais augmenté les taux appliqués aux bases de ces contributions depuis 1979 (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe Professionnelle) ; au contraire nous les avons même abaissés en 1980, 1981, 1984 et 1985 et nous les abaissons encore en 1988. En effet, les bases étant réévaluées par la loi chaque année, avec les mêmes taux la part des contributions destinée à la commune aurait toujours augmenté. Par contre ces dernières années, on n'a pas souvent vu ni le Conseil Général du département de l'Allier, ni le Conseil Régional de la région Auvergne abaisser leurs taux. Ce fut le plus souvent le contraire... Même si pour 1988 le Conseil Général a décidé de ne pas relever ses taux. Résultats : vous paierez en 1988 une Taxe d'Habitation plus élevée qu'en 1987 mais la part destinée à la commune restera stable, l'abaissement des taux décidé par le Conseil Municipal compensant le relèvement des bases (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti).

Il vous appartient au delà de ce bulletin municipal d'examiner et de juger budgets et décisions du Conseil Général de l'Allier et du Conseil Régional Auvergne ; ces assemblées exerçant d'autres responsabilités, à un autre niveau, avec pour partenaires, elle aussi, l'Etat et l'obligation d'assumer les charges de la décentralisation et de répondre aux demandes de subventions...des communes !

b) Cependant, la construction de nouvelles résidences vient augmenter chaque année, modestement certes, les bases imposables (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti), le produit total de la Taxe d'Habitation, part communale, progressera donc de 1 à 2%.

Pour en terminer avec ce point vous pourrez donc utilement comparer l'évolution globale de notre Taxe d'Habitation à l'évolution de la part communale de cette même Taxe d'Habitation dont le Conseil Municipal et moi-même assumons la responsabilité (annexe 2)

3) une croissance ralentie du budget communal :
- parce que l'état ne fait plus les mêmes efforts qu'en 1979 et 1980 par exemple (revoir 1 ci-dessus)
- parce qu'aujourd'hui le Conseil Municipal de Lignerolles veut que la Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti se stabilisent à un niveau supportable par les familles (revoir 2 ci-dessus)

On ne peut pas prétendre diminuer la pression fiscale (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) à Paris et attendre du Conseil Municipal de Lignerolles qu'il aggrave la pression fiscale locale. (Cette fois, toujours au delà de ce bulletin municipal, c'est la politique gouvernementale que vous devez examiner et juger.)¹

Si nous avons volontairement limité ce tableau à la présentation de l'évolution de la section de fonctionnement des budgets primitifs successifs c'est que seul cet élément peut être comparé avec celui des budgets primitifs des autres communes (quant aux comptes administratifs dressés après réalisation des exercices budgétaires successifs vous pouvez les consulter en mairie).

En effet, une fois le fonctionnement assuré, la commune peut engager des opérations d'investissements par autofinancement mais aussi par l'emprunt et avec l'aide éventuelle du Conseil Général sous forme de subventions. Ces éléments variant beaucoup d'une année sur l'autre pour la même commune suivant les urgences... et les ambitions, les investissements ne pourraient se comparer à ceux de communes de la même importance que sur une longue durée confrontant aux nôtres des documents identiques dont nous ne disposons pas.

C'est donc la section de fonctionnement du budget primitif de notre commune que vous pouvez comparer à celle des communes plus petites, équivalentes ou plus grandes... Encore faut-il ne jamais oublier que l'installation d'une entreprise sur notre commune ne fera que rendre moins dérisoires nos recettes au niveau de la Taxe Professionnelle. Ce sont donc les familles de Lignerolles qui ont directement, pendant ces dix années, assuré la part principale des investissements, avec l'aide de l'état : dotation globale de fonctionnement et remboursement de la TVA sur l'investissement et avec l'aide du département : subventions et entretien des chemins départementaux y compris dans la traversée des communes et avec la solidarité des grandes communes auxquelles on prélève une part des revenus de leurs Taxes Professionnelles pour les redistribuer aux communes démunies.

Et il y en eut des investissements ! Et toujours au delà des intérêts immédiats de chacun, dans la fraternité et la solidarité d'une communauté attachée à son indépendance et à sa personnalité.

* Avec vous, votre maire sait qu'il y a des investissements coûteux que l'on oublie trop vite même si on en bénéficie tous les jours :

- une voirie rurale et communale améliorée reliant tous les hameaux de Mont au Petit Cougour
- l'aménagement de la place de l'église et de la place de la mairie
- la collecte des eaux pluviales (au Mont et au Bourg en particulier)
- l'éclairage public

* Des investissements que l'on apprécie et que l'on vient d'apprécier :

- un stade en (trop long !) cours de rénovation
- l'aménagement des parcours de promenades dans les gorges du Cher
- l'acquisition de réserves foncières de plus de 20 hectares dans ce site remarquable avec le Rocher d'Escalade
- la construction de la salle polyvalente Louis Tripier conclusion d'un effort collectif et bénévole
- la construction du chalet du Club des Jeunes

* Des investissements d'avenir :

- je veux parler de l'aménagement de nos classes (fenêtres à double vitrages, carrelage etc...)
- et puis de ce gîte rural, une réalisation utile et remarquable
- il nous fallait enfin un tracteur pour entretenir la voirie et un bâtiment pour l'abriter.

Alors bien sûr, les dépenses de fonctionnement suivent les investissements (eau, chauffage, électricité, frais de personnel). Mais je sais que vous appréciez la qualité des services rendus, de l'entretien du cimetière et de la voirie à l'accomplissement des formalités administratives, par nos ouvriers de la voie publique et notre secrétaire de mairie, sans oublier les dames qui assurent l'entretien de nos bâtiments communaux, la confection des repas à la cantine, la garderie des enfants.

L'avenir nous commande donc de veiller à ce que soient assurés les services essentiels et les investissements minimums que réclame l'intérêt public au niveau de la commune ; (n'oublions pas que la commune a aussi l'obligation de contribuer à l'aide sociale au niveau de notre Centre Communal d'Action Sociale et du département, qu'elle doit aussi envisager, dans un esprit de justice, de contribuer plus largement au fonctionnement du Centre de Secours des Pompiers de Montluçon pour la sécurité des habitants et qu'elle doit défendre l'environnement notamment en assurant la collecte régulière des déchets ménagers). Je vous l'ai dit les moyens de la commune, ce sont

avant tout vos contributions. Il faut donc toujours maintenir l'équilibre entre nos projets et les réalités financières. Certains partenaires européens de la France dans la CEE voudraient toujours obtenir plus de la communauté que le total de leur propres contributions. Je sais que dans notre village, au contraire, on ne raisonne pas en ces termes. Cependant, la dispersion de l'habitat ancien mais aussi récent constatée dès 1977 a parfois alourdi nos investissements. Soyons donc là aussi raisonnables. Désormais la croissance de Lignerolles devra se poursuivre avec plus de discipline, une discipline consentie est préférable à un règlement imposé avec rigidité par l'Administration.

En effet, depuis le 25 novembre 1985 la D.D.E. a délimité les périmètres urbanisés de la commune (constat des Parties Actuellement Urbanisées). Or, à l'intérieur de ces périmètres il reste rarement des terrains libres et constructibles dans de bonnes conditions d'assainissement individuel. Ainsi l'administration contraint le Conseil Municipal de Lignerolles à définir les Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme. Définir le MARNU ce n'est pas établir un Plan d'Occupation des Sols. Soyez rassurés, c'est simplement concrétiser les règles qui m'ont amené à donner auparavant un avis favorable ou non à une demande de certificat d'urbanisme ou de permis de construire en m'expliquant toujours avec le pétitionnaire, en prenant toujours dans les cas complexes l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal de Lignerolles ne manquera pas de vous informer.

N'oubliez pas que les Conseillers Municipaux de 1977-1983 et de 1983-1989 ont toujours assumé avec le maire une gestion collégiale démocratique, efficace et responsable. Permettez moi donc de féliciter vos élus de 1977 et ceux de 1983 et de remercier tout particulièrement mes adjoints d'hier et d'aujourd'hui pour leur compétence, leur disponibilité, leur désintéressement, leur sens civique au service de notre collectivité.

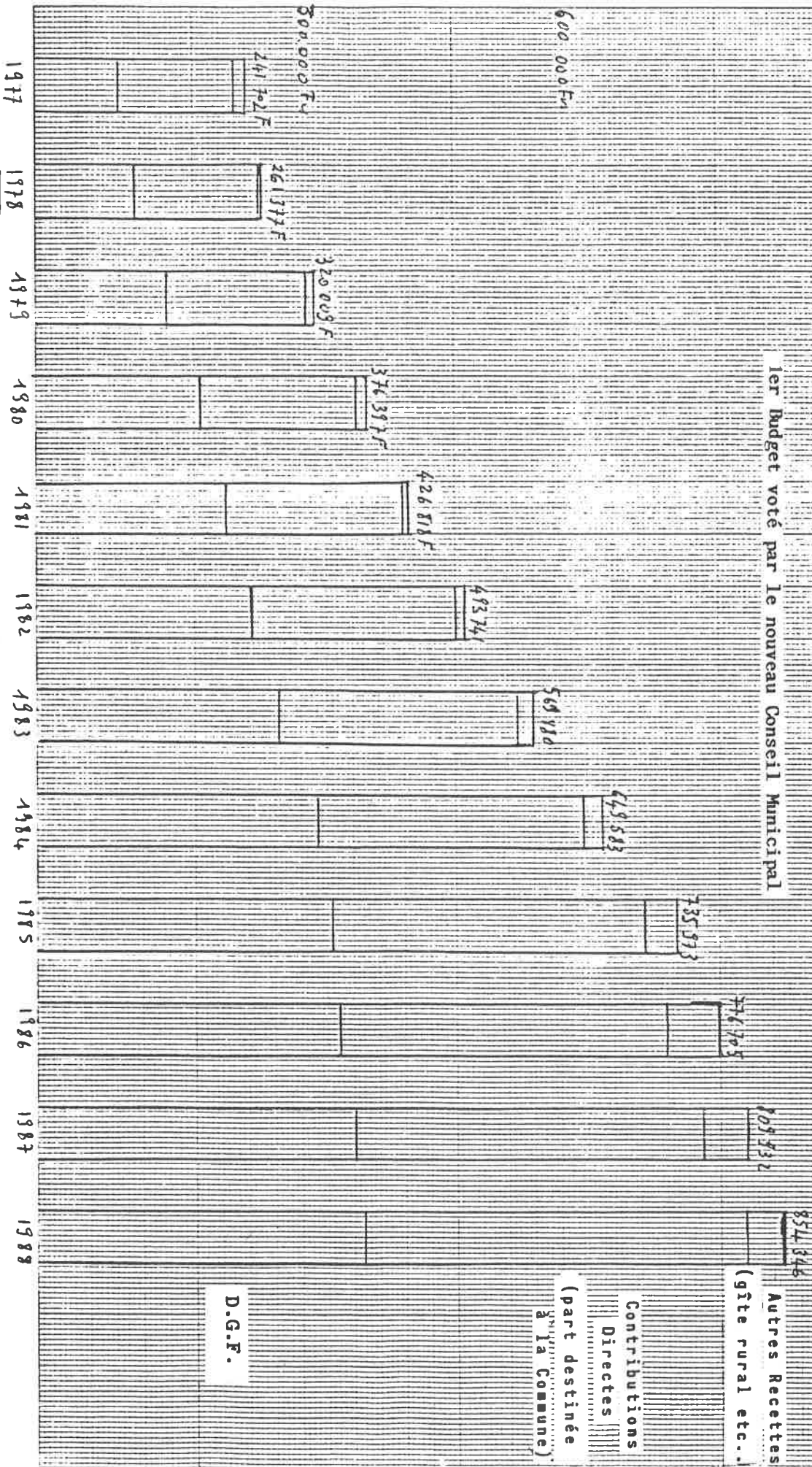
Maintenant, je vous laisse le soin d'examiner le budget primitif 1988 et de découvrir l'inscription des moyens nécessaires à la réalisation d'un grand projet -à l'échelle de notre commune- que vous souhaitiez depuis longtemps voir concrétiser : l'aménagement du CD 605 dans la traversée du Bourg, notre avenue de la gare !...



900 000 F.

EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL

1er Budget voté par le nouveau Conseil Municipal



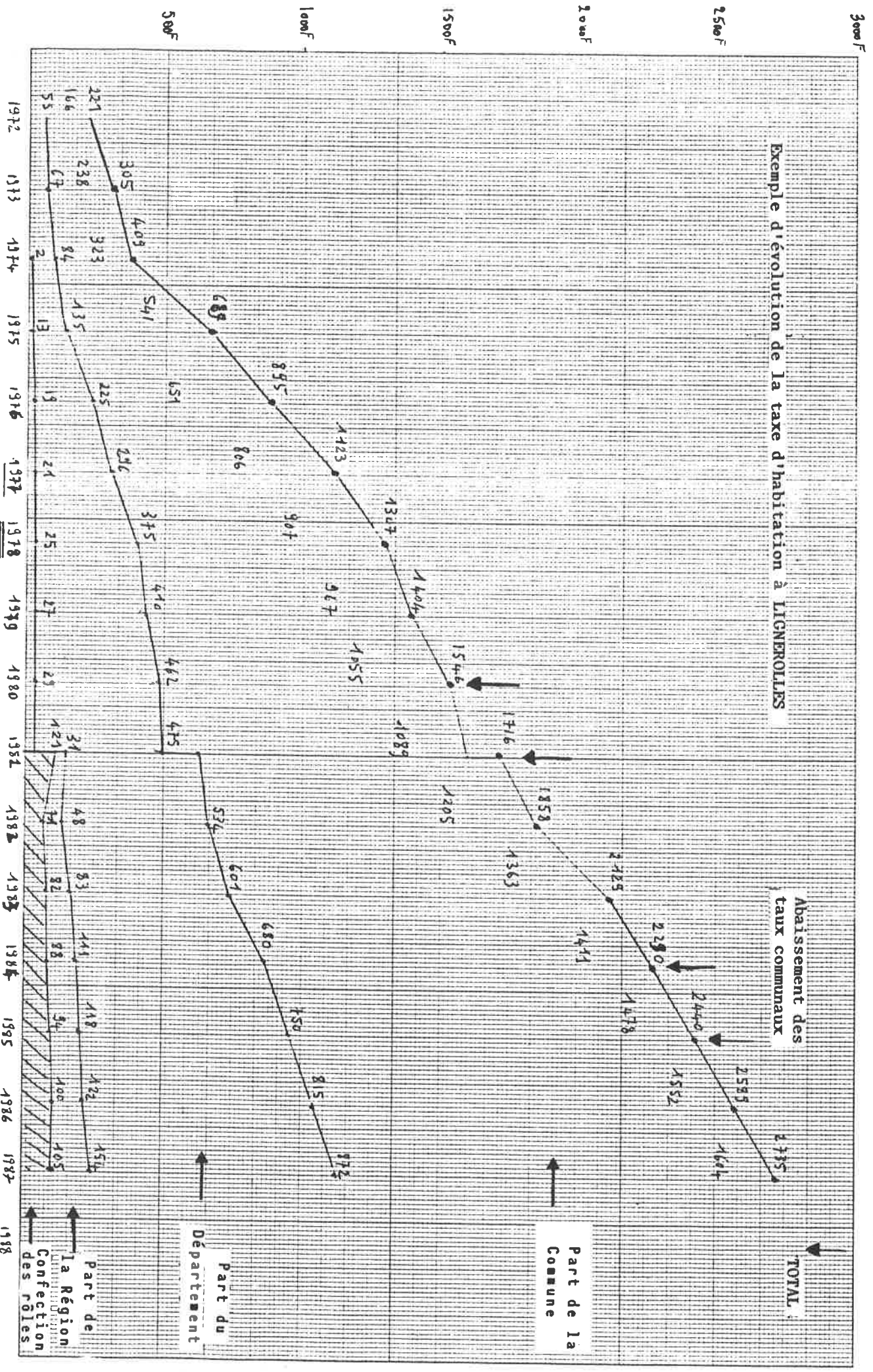
Autres Recettes
(gîte rural etc.)

Contributions
Directes

(part destinée
à la Commune)

D.G.F.

Exemple d'évolution de la taxe d'habitation à LIGNEROLLES

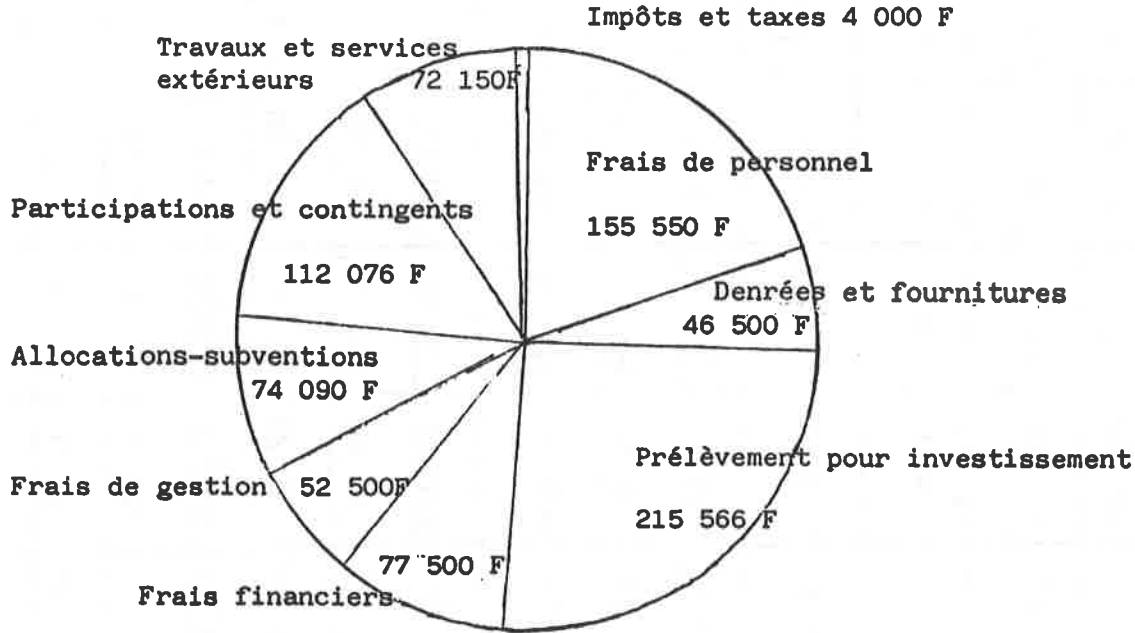


Fonctionnement	BP 77	BP 78	BP 79	BP 80	BP 81	BP 82	BP 83	BP 84	BP 85	BP 86	BP 87	BP 88
Total recettes	241.702	261.917	320.009	346.397	426.878	493.411	569.820	649.583	735.973	776.705	809.932	854.346
Progression en valeurs absolue		20.215	58.022	56.388	50.480	66.863	76.139	79.703	86.390	40.732	33.227	44.414
Progression en %		8,388%	22,251%	17,620%	13,411%	15,663%	15,225%	11,988%	13,299%	5,534%	4,277%	5,485%
dont DCF	99.611	112.813	153.323	188.685	216.741	248.358	274.340	318.609	334.224	342.734	365.569	374.580
Progression en valeurs absolue		13.192	40.490	35.381	28.056	31.617	25.882	44.269	15.615	8.510	22.835	9.011
Progression en %		13,185%	35,891%	23,049%	16,869%	14,587%	10,461%	11,613%	4,90%	2,546%	6,62%	2,464%
dont C. directes (part déduite à l'empire)	136.106	111.528	163.716	180.022	206.327	231.523	275.540	301.241	363.949	379.111	408.063	440.285
Progression en valeurs absolue		-24.578	46.188	16.216	26.315	25.196	44.017	25.701	62.408	15.222	28.892	32.222
Progression en %		-17,99%	10,973%	5,953%	14,618%	11,211%	15,011%	9,27%	20,816%	4,182%	7,619%	7,896%
Progression TH en % (parties communes, dépenses régionales)		16,38%	1,42%	10,11%	10,99%	8,27%	14,58%	1,562%	6,55%	6,10%	5,63%	
Autres recettes (produits homologues etc...)	5.314	1.636	2.940	1.700	3.810	13.860	20.000	29.133	37.800	54.800	36.300	39.481
Total dépenses	241.702	261.917	320.009	376.397	426.878	493.411	569.820	649.583	735.973	776.705	809.932	854.346
Dépenses	Inkrets	10.134	9.999	17.655	35.516	59.333	74.034	81.050	76.912	75.071	76.600	78.100
	Capital	12.535	13.232	13.926	24.410	29.937	44.468	48.224	52.571	62.184	64.420	74.360
SICTDM.	16.000	18.063	21.610	26.307	27.593	39.000	47.255	49.800	49.951	52.200	55.466	59.136
Autofinancement		+12,89%	+19,91%	+21,39%	+4,88%	+14,34%	+21,16%	+5,38%	+3,02%	+4,50%	+6,256%	+6,616%
		40.314	76.225	34.632	43.608	45.441	99.406	201.295	214.261	185.105	215.566	252.809

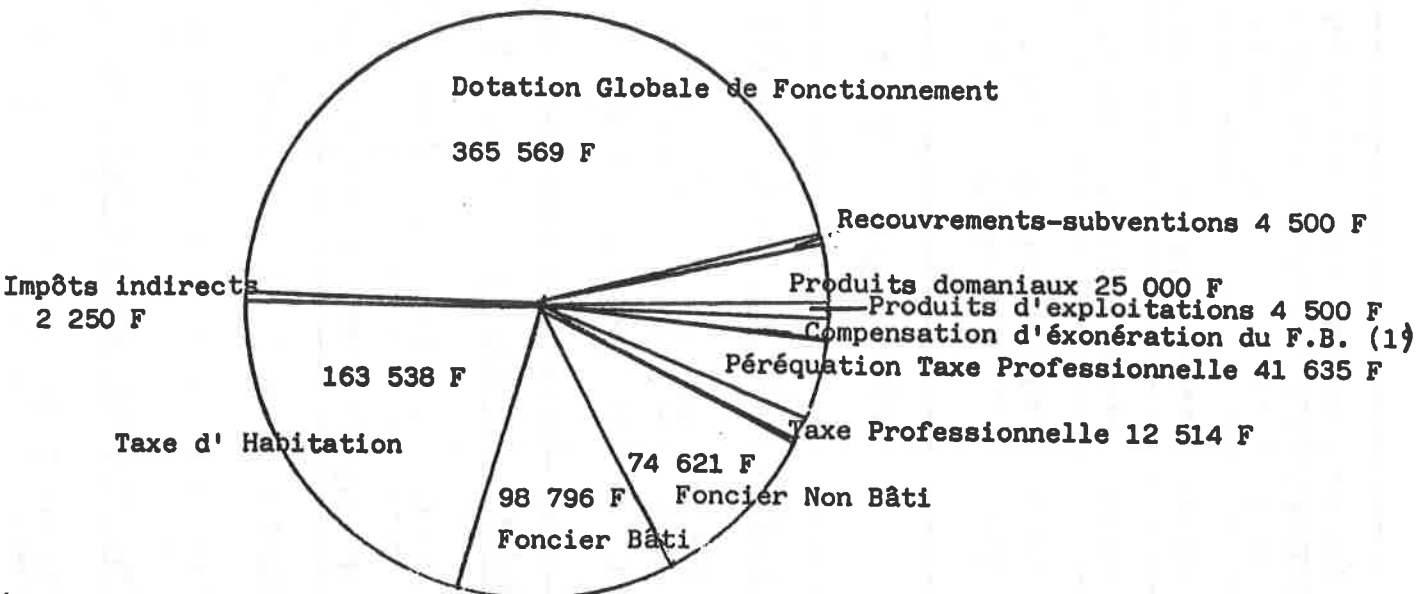
EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL

BUDGET PRIMITIF 1987

Fonctionnement : dépenses : 809 932 F

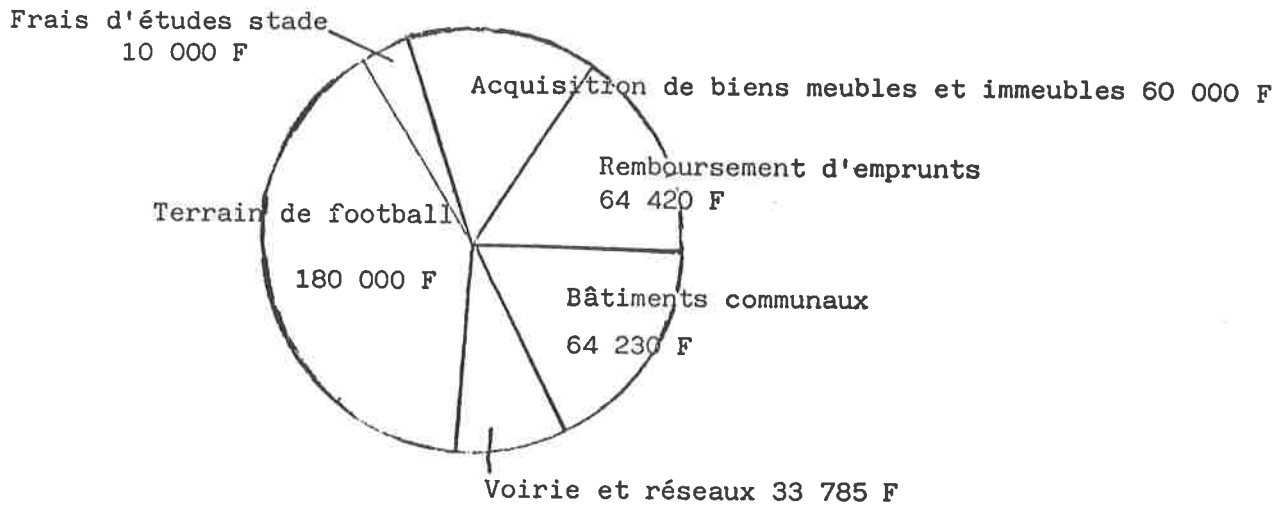


recettes : 809 932 F

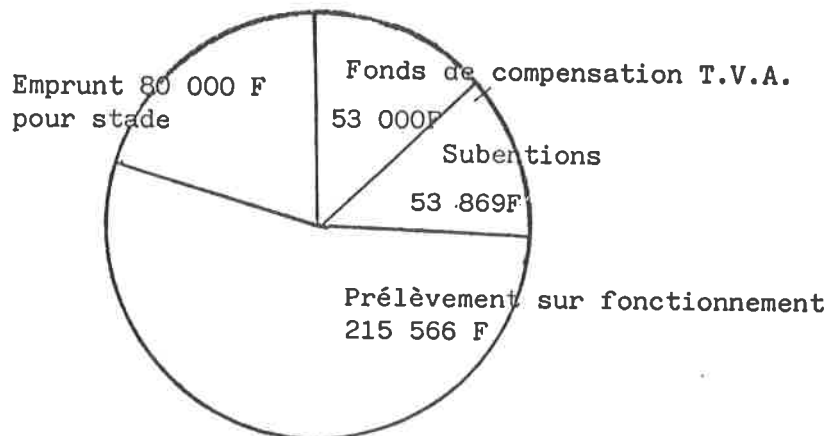


(1) Foncier Bâti

Investissement : dépenses : 402 435 F

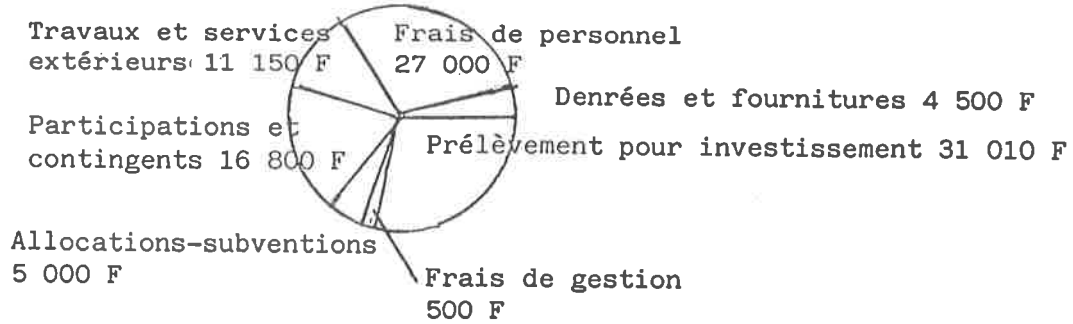


recettes : 402 435 F

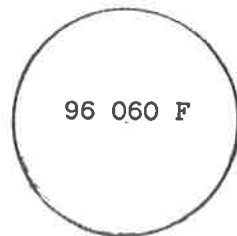


BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1987

Fonctionnement : dépenses : 96 060 F

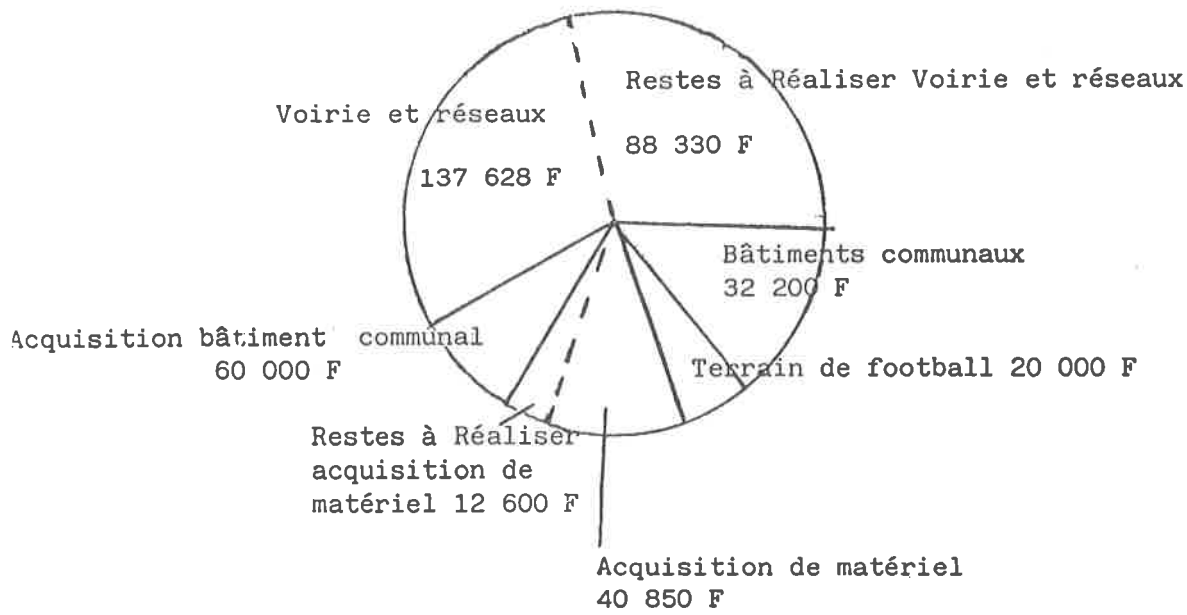


recettes : 96 060 F

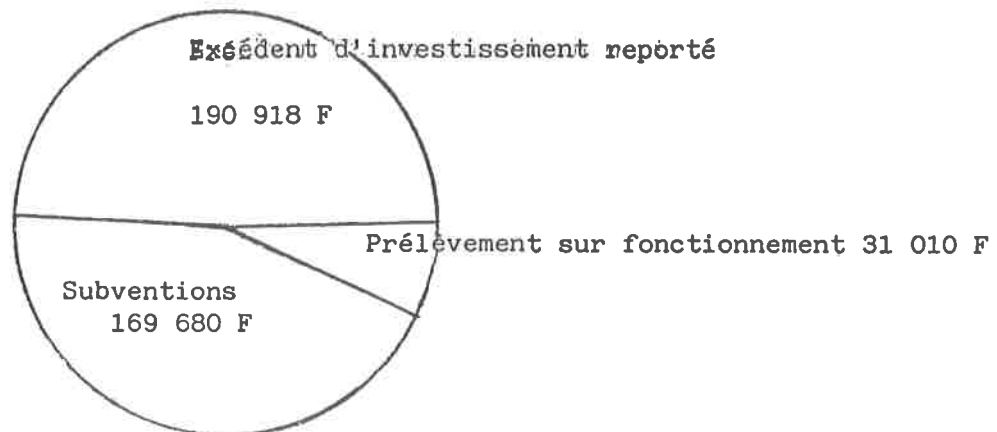


Produits antérieurs

Investissement : dépenses : 391 608 F

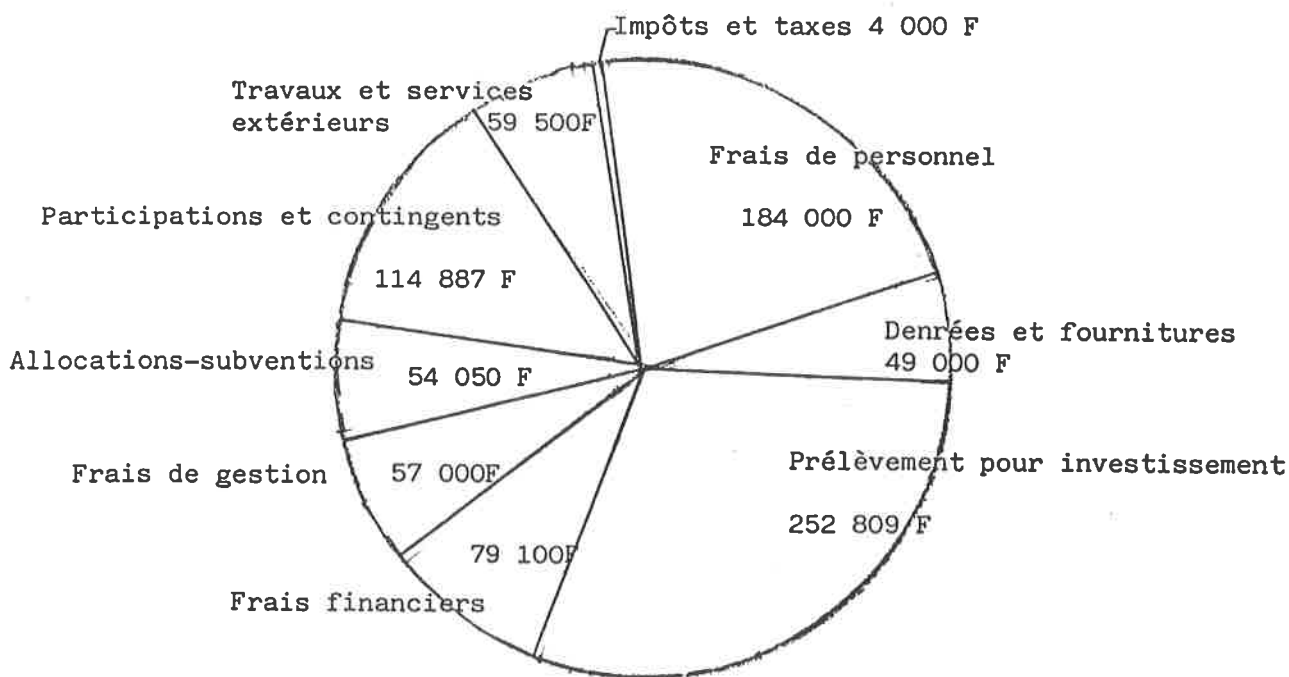


recettes : 391 608 F

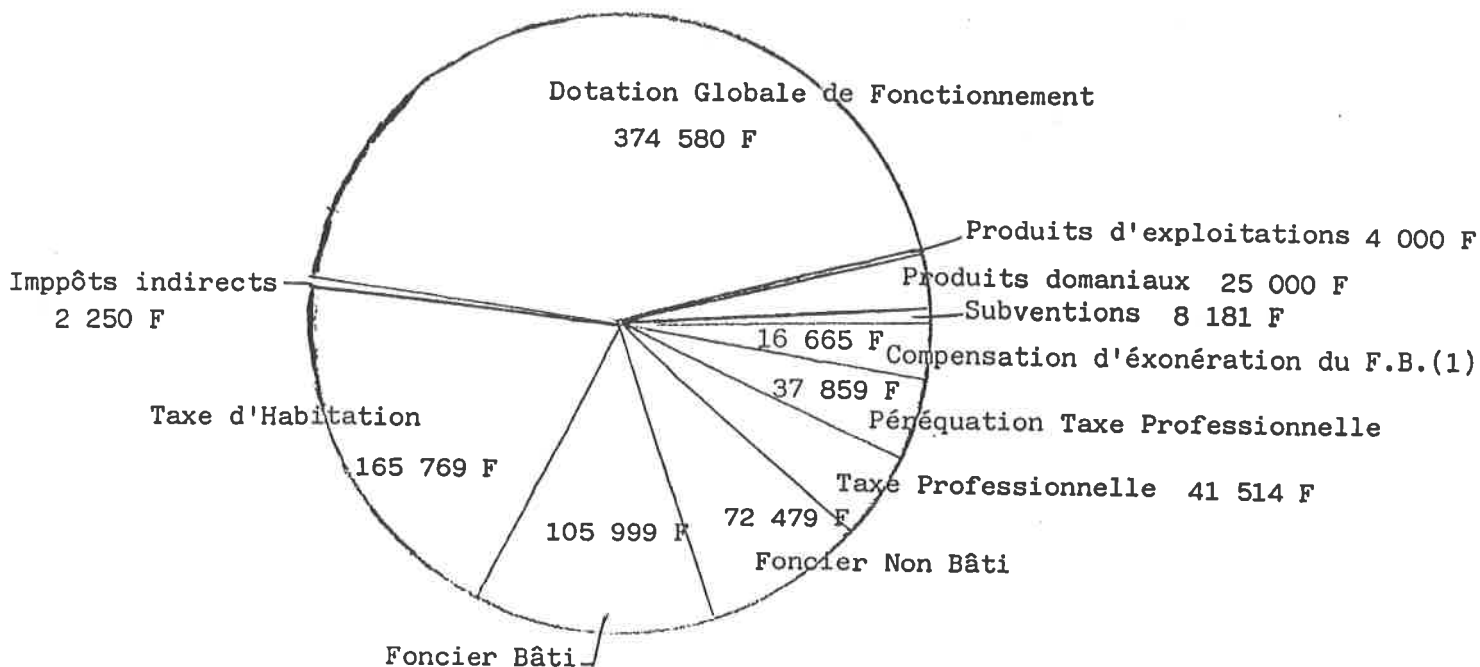


BUDGET PRIMITIF 1988

Fonctionnement : dépenses : 854 346 F

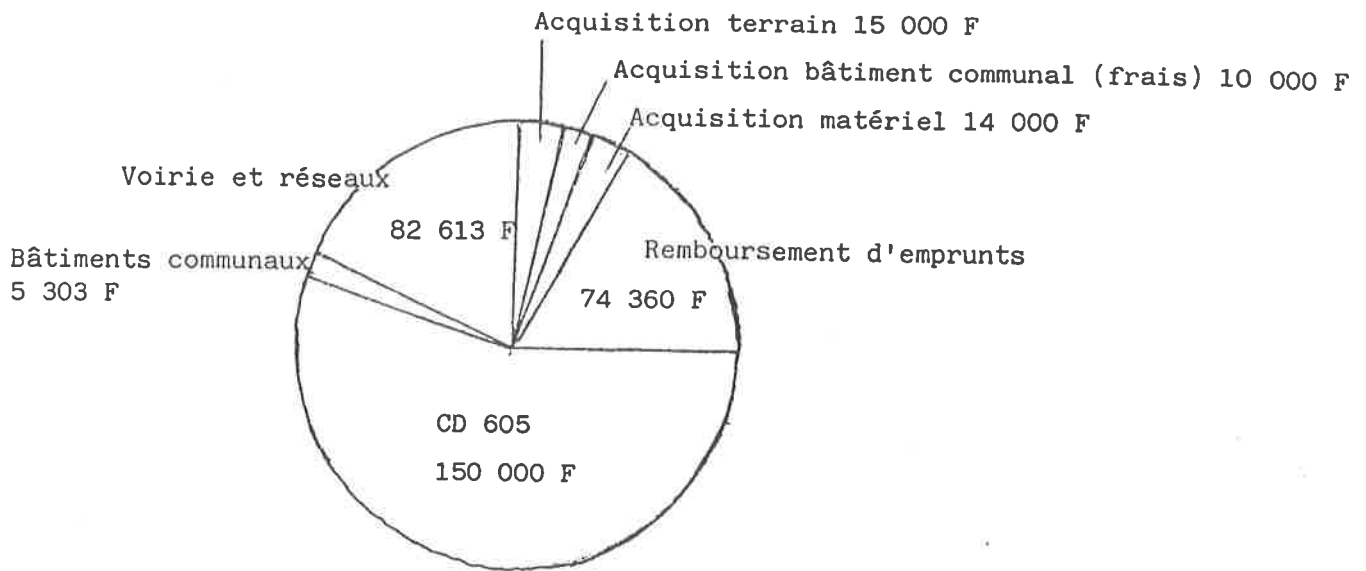


recettes : 854 346 F

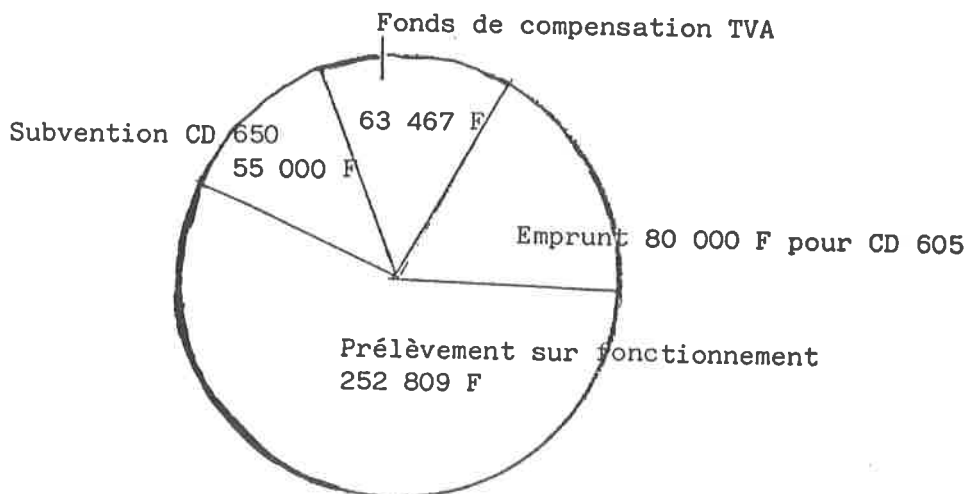


(1) Foncier Bâti

Investissement : dépenses : 451 276 F



recettes : 451 276 F






VIE DE VOS

ASSOCIATIONS



TAXI

TOUTES DISTANCES
JOUR ET NUIT

 70 51 54 41



Jocelyne JAMET

LA VIALE
LIGNEROLLES 03410 DOMÉRAT

*Remboursement
Sécurité Sociale*

PM en cours

En effet, depuis le 02 juin 1987, une nouvelle activité a pris naissance au sein de votre commune.

Jocelyne JAMET exerce la profession de TAXI ; un véhicule a votre service 24 H sur 24, 7 jours sur 7 ; toutes distances, France et Etranger ; transport malades assis (aucun frais à la charge du client si acceptation sécurité sociale ou autres caisses ou tiers payant) ; excursions ; examens médicaux ; courses ; etc...

Pour tous renseignements téléphoner au

70.51.54.41

ou

70.51.51.31

Ou s'adresser à Jocelyne JAMET, La Viale LIGNEROLLES

En espérant vous rencontrer très prochainement,

Votre Taxi,

Jocelyne JAMET

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves a toujours eu le souci de l'accueil des enfants de la commune afin qu'ils puissent bénéficier d'une scolarité dans les meilleures conditions, tout en répondant aux besoins des parents dont les horaires ne correspondent pas toujours à ceux de leurs enfants.

C'est donc dans cet esprit que nous avons demandé et obtenu de la municipalité, l'ouverture d'une garderie, à la rentrée 86, qui fonctionne régulièrement de 7 heures 30 à 9 heures et de 16 heures 30 à 18 heures, pour une contribution de 5 francs par jour et par enfant.

Par ailleurs, toutes les études s'accordent à dire aujourd'hui que la réussite scolaire est en partie liée à une bonne fréquentation de l'école maternelle. Or, sur notre commune, les enfants ne sont acceptés qu'à partir de 4 ans et cet accueil peut être remis en cause chaque année par l'Inspection Académique.

Nous avons donc organisé un service de transport pour les enfants de 3 ans vers l'école maternelle Jean Renoir à Montluçon quartier des Isles.

Après des démarches, notamment auprès du Conseiller Général de notre secteur, nous avons obtenu la gratuité de ce transport, entièrement pris en compte par le département.

C'est un taxi de la commune, Madame JAMET, qui assure avec compétence et gentillesse, ce service quotidien. Six enfants en bénéficient pour l'année scolaire 87-88. Inscrivez vos enfants nés après septembre 1984 pour la rentrée 88 !

Pour différentes activités d'animation et de surveillance en direction des enfants d'âge primaire, nous avons également engagé une jeune fille de la commune en qualité de "T.U.C.". Elle accompagne les petits à l'école maternelle le matin et le soir. Dans la journée, elle intervient dans la classe enfantine sous la responsabilité de Madame GRENOUILLAT, institutrice. Entre 12 heures et 13 heures 30 elle aide au service de la cantine et à la surveillance des enfants dans la cour de récréation.

Enfin, elle participe activement avec quelques parents aux mercredis d'animation, une fois par mois, ouverts à tous les enfants de 5 à 11 ans. Ces activités sont culturelles (films, diapositives, disques, lectures...), manuelles (collages, peintures, feutrine, puzzles...), récréatives (carnaval, jeux, plein air...).

Toute jeune fille intéressée pour les années à venir de 18 à 21 ans peut nous contacter.

Nous avons tout fait et nous ferons tout pour que vive et se développe notre "école de village".

Les récentes évaluations portant sur des écoles rurales dont les classes accueillent des cours multiples mettent en évidence une légère avance de nos écoles de village par rapport aux écoles urbaines.

Nous voulons aussi que nos enfants soient bien insérés dans leur milieu naturel, connaissent et vivent dans leur environnement, pour leur plus grand profit.

Nous avons d'autres projets dont nous voulons bien discuter. Nous attendons toutes les suggestions positives et sommes à la disposition de tous les parents désireux d'innover.

Pour tous renseignements ou pour prendre contact, téléphonez

au 70-51-56-84

ou

au 70-51-51-82



AMICALE LAIQUE

Depuis 1951 l'Amicale Laïque rassemble la population sur des activités variées pour animer la vie de la commune autour de l'école de Lignerolles. Un historique serait trop long à faire mais chaque génération de Lignerollais en garde un souvenir : qui un théâtre réunissant adultes et enfants, qui un club de jeunes animant feux de la Saint Jean et fêtes, qui un voyage -véritable expédition de plusieurs jours aux quatre coins de l'hexagone-, qui un baptême de l'air...

Innover tout en satisfaisant enfants et adultes reste notre principal souci. L'année passée s'est terminée par un voyage à travers le Périgord en Juin. A notre époque où voyages et vacances sont banalisés, une cinquantaine de Lignerollais ont choisi de visiter ensemble la grotte préhistorique de la Font Gaume, le musée des Eyzies et les caves de Montbazillac. Ce voyage, gratuit pour les enfants de l'école accompagnés de leurs parents, a permis aux habitants de notre commune de se connaître un peu plus en découvrant les richesses de notre pays.

La saison 87-88 a renouvelé la priorité aux enfants de l'école. En octobre, encadrés par des parents, ils ont pu assister gratuitement à la magie du cirque Médrano à Athanor. En décembre, les deux classes étaient au théâtre municipal de Montluçon à l'écoute du conte musical "Pierre et le Loup" présenté par le groupe Mosaïque. En février, l'Amicale Laïque a offert le goûter à tous les participants du carnaval organisé dans le cadre de l'animation du mercredi.

Le modique soutien financier de notre association a permis d'ouvrir un peu plus notre école afin de donner de plus grandes chances à tous.

Si les enfants sont prioritaires dans notre action, les autres n'ont pas été oubliés à travers les différentes manifestations de la saison. En octobre, une randonnée pédestre entre la vallée du Cher et le bois de Languistre a fait connaître un peu mieux notre commune. Une autre est prévue en juin sur les bords de la Tardes en Creuse.

En janvier, le traditionnel loto a distribué ses lots aux plus chanceux. La partie gratuite pour les enfants est particulièrement appréciée.

Février et mars furent bien remplis entre la sortie neige, une séance de cinéma et une veillée diapositives sur la Chine.

Pour le mois de mai, grande première à Lignerolles, un rallye automobile s'est organisé dans le plus grand secret : suspens et bonne humeur étaient de rigueur. Toutes les informations ont été fournies en temps utile.

Moins spectaculaires, les activités régulières de l'année n'en satisfont pas moins un grand nombre de personnes. Tous les mercredis à 18 heures 30 une quinzaine d'adultes se retrouvent à la salle des fêtes pour une heure de gymnastique d'entretien sous la conduite d'un moniteur. De Pâques à juin, enfants et adultes profitent chaque semaine de deux heures de piscine. Pour des raisons d'assurance, ces activités sont réservées aux membres de l'Amicale Laïque : cartes d'adhésion en vente à l'école ou sur les lieux de chaque activité (15 F pour les adultes - 5 F pour les moins de 16 ans).

Dernière minute : bibliothèque

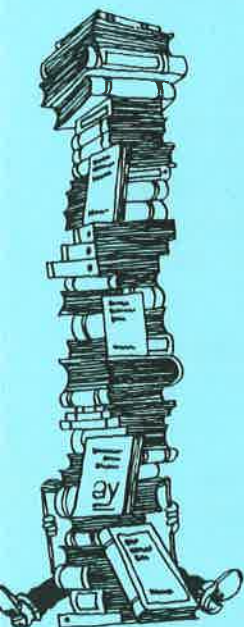
Notre commune vient d'adhérer à la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Allier. Un service gratuit de prêt de livres fonctionnera à partir de septembre 1988.

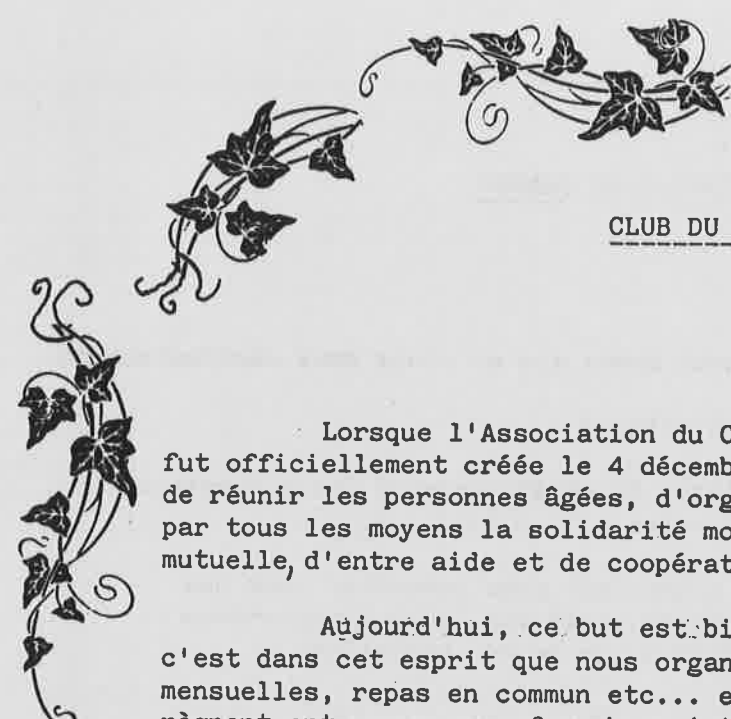
Après le passage du bibliobus, l'Amicale Laïque assurera l'organisation matérielle mais ce service est ouvert à tous les habitants de la commune.

Horaires des permanences salle Louis Tripier :

- le 1er jeudi de chaque mois de 11 heures à 12 heures
de 17 heures 30 à 19 heures
- le 3ème samedi de chaque mois de 14 heures 30 à 16 heures

Pour tous renseignements s'adresser à Nicole GAGNEPAIN






CLUB DU 3e AGE

Lorsque l'Association du Club du 3e Age de Lignerolles fut officiellement créée le 4 décembre 1976, elle avait pour but de réunir les personnes âgées, d'organiser des loisirs, de renforcer par tous les moyens la solidarité morale, l'esprit de compréhension mutuelle, d'entre aide et de coopération.

Aujourd'hui, ce but est bien en partie atteint puisque c'est dans cet esprit que nous organisons nos voyages, réunions mensuelles, repas en commun etc... et que dans tous les rassemblements règnent entre nous une franche gaieté, une amitié sincère gage d'une mutuelle tolérance de nos diversités.

Cependant, trop de retraités, trop de personnes âgées hésitent à nous rejoindre, alors nous lançons un nouvel appel dans leur direction.

Venez, apportez-nous vos idées, vos suggestions. Venez remplacer ceux qui hélas nous ont quittés.



ASSOCIATION DE CHASSE

Une année s'est écoulée où nous avons mis en place deux manifestations:

- un bal annuel le 17 octobre
- un concours de belote, le 19 décembre où une quarantaine d'équipes étaient fidèles à notre rendez-vous.

Nous profitons de ce petit communiqué pour remercier tous nos sympathisants qui nous ont aidés, soit par leurs attributions de terrains ou leurs présences à une de nos activités.



COMITE FNACA

Comme les années précédentes, trois réunions ont été tenues pour organiser la vie du comité. Après la première réunion d'automne pour la reprise des cartes et calendriers, la réélection des membres du bureau, la réunion de janvier a décidé d'organiser un banquet fin février qui fut une réussite. Le principe d'un concours de pétanque en remplacement d'un bal fut adopté et c'est à la troisième réunion courant avril que le projet prit sa forme définitive. Ce concours s'est déroulé le 24 mai et connut un beau succès. Entre temps le 19 Mars fut célébré comme il se doit.

Par contre, en accord avec notre fédération nationale, nous n'avons pas participé, le 21 juin, à la journée du souvenir prévue par l'ancien gouvernement. C'est une date bidon qui change chaque année et sans signification historique. Pour la FNACA, cela fait 25 ans que nous honorons nos morts le 19 Mars, date qui n'appartient qu'à l'histoire.

Malheureusement, le 20 juin, nous avons eu à déplorer le décès de notre plus fidèle adhérent en la personne de Monsieur Joseph MACZEK.

L'action de notre comité local ne s'est pas limitée à ce qui s'est passé dans notre commune. Le 19 Mars, deux des nôtres étaient à Paris parmi les 15 000 anciens d'AFN et leur 1500 drapeaux venus rendre un hommage solennel en ce 25ème anniversaire du Cessez le Feu en Algérie à leurs camarades disparus en AFN. Une cérémonie eut lieu aux Invalides, une autre à l'Arc de Triomphe, mais les officiels avaient boycotté les deux cérémonies.


Le 3 octobre, retour à Paris pour trois participants à la journée d'action de toutes les associations d'anciens d'AFN : ARAC - CATM - Union Fédérale et bien sûr FNACA. Cette manifestation qui rassemblait 50 000 personnes et 5000 drapeaux montrait que les anciens d'AFN en ont assez des promesses non tenues par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 25 ans.

Nous avons insisté sur ces deux manifestations dont vous n'avez sans doute peu ou pas entendu parlé. En effet, il n'y a pas eu grand chose dans la presse écrite, et à la télévision nous avons été carrément ignorés, pourtant il y a cinq chaînes et Canal Plus.

Le 13 décembre une manifestation du Front Uni des anciens d'AFN a eu lieu à Moulins pour notre département. Nous vous rappelons les principales revendications :

- meilleures conditions d'attribution de la carte du combattant
- égalité des droits avec les autres générations du feu
- reconnaissance d'une pathologie propre à la guerre d'AFN et extension des délais de présomption d'origine
- possibilité d'anticiper l'âge de la retraite avant 60 ans en fonction du temps passé en AFN
- fixation à 55 ans de l'âge de la retraite pour les chômeurs anciens d'AFN en situation de fin de droits.





UNION SPORTIVE DE LIGNEROLLES

1987/1988

Cette saison, l'USL est forte de plus de 50 membres actifs, répartis en cinq équipes :

- 2 équipes Séniors
- 1 équipe Minimes-Cadets (entente avec SAULT)
- 2 équipes Poussins et Pupilles (entente avec LAVAUT SAINTE ANNE) encadrées par 11 dirigeants.

A noter que le club est maintenant présidé par le dynamique Claude CHARPILLE, qui est aussi l'entraîneur des Séniors.

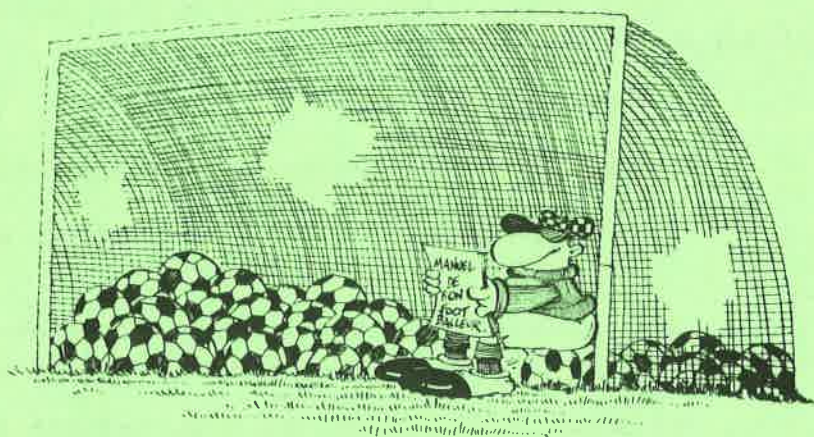
En effet, Michel NEGRE, qui avait présidé aux destinées du Club pendant deux décennies, a dû renoncer à ses fonctions par obligation professionnelle. Son dévouement au Club a d'ailleurs été reconnu par le District de l'Allier (les "patrons" du football de notre département), puisqu'au cours d'une simple mais émouvante cérémonie à la Salle Louis Tripiier en octobre 1987, il s'est vu décerner une médaille pour ses 20 ans de bons et loyaux services.

A noter que notre Club compte un autre membre éminent, joueur à la fondation de l'Association en 1950 et qui depuis 1956 assure les fonctions ardues de Trésorier : Guy BABUT.

Sur le plan sportif, cette saison sera une période de transition : nouvelle direction, nouveau stade en construction grâce aux efforts financiers du Conseil Général et de la Commune de LIGNEROLLES. Notre objectif est d'inaugurer le stade rénové la saison prochaine avec au moins l'une des deux équipes Séniors en division supérieure.

Mais l'USL, c'est aussi un fourmillement d'activités extra-sportives ; ainsi nous prévoyons cette saison : deux bals, un concours de loto, le réveillon du Nouvel An, un voyage en car, un méchoui, etc... Faisons confiance aux membres de la Commission extra-sportive, emmenés par Thierry PENTHIER, pour que jaillissent encore de nouvelles idées d'activités.

Nous invitons tous les amateurs de football à venir nous
encourager sur les terrains de l'agglomération montluçonnaise,
et à partager nos soirées d'après-match, toujours très sympathiques.





CLUB DES JEUNES DE LIGNEROLLES

5 ans d'existence le 10 Mai 1988

C'est en effet le 10 Mai 1983 que, à l'initiative de Monsieur Jean Claude THILL et d'un groupe de jeunes, le Club des Jeunes peut officiellement prendre naissance.

Depuis sa création, une participation de plus en plus nombreuses des jeunes de la commune, lui a permis cette année de diversifier ses activités.

Mai : bal anniversaire
Juin : concours de pétanque, feux de la Saint Jean
Juillet : participation à la fête du 14 juillet, méchoui
Août : voyage au PAL, tournoi de tennis de table
octobre : concours de pétanque
novembre : concours de belote
décembre : loto, réveillon du 1er janvier
janvier : sortie neige

Deux samedis par mois sont consacrés à une soirée vidéo (deux films au programme par soirée) dans le chalet.

Le Club des Jeunes remercie le Conseil Municipal pour sa participation à l'aménagement du chalet (cuisinière électrique). Seul l'extérieur du chalet reste à améliorer dans le courant de l'année 1988.

Le chalet reste à la disposition des jeunes du club le mercredi et le samedi après-midi, le dimanche pour des activités diverses.

Le Club des Jeunes remercie aussi tous les habitants de la commune pour leur participation et les invite à venir plus nombreux pour la nouvelle année 1988, afin que les jeunes puissent poursuivre leur petit bonhomme de chemin.

1875
No. 100
1875



1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

1875
No. 100
1875

INFORMATIONS

FAMILIALES

NOS JOIES

NAISSANCES :

Alison MARTINS RAINHA	25/02/87	Le Breuil
Sonia MANDEREAU	02/04/87	Mont
Julie DEMAURAS	18/05/87	Mont
Maxime BOURGEOIS	22/05/87	Sérignat
Antoine DUBOISSET	20/07/87	Château Gaillard
Marilyne LEMUT	11/01/88	Le Grand Cougour
Gwenaëlle REDON	02/04/88	Le Grand Cougour
Romain VASSALLO	06/05/88	Château Gaillard

MARIAGE :

Philippe VERGE et Hélène CHOPPIN HAUDRY de JANVRY 20 juin 1987

NOS PEINES

TRANSCRIPTIONS :

Joseph MACZEK	20/06/87	Le Grand Cougour
Henri BINON	05/09/87	Le Petit Cougour
Henri DUBREUIL	27/11/87	Mont
Michel BONNICHON	03/02/88	La Caille
Madeleine NICOLAON	22/04/88	Le Bourg
Roger SEMONT	22/04/88	Le Petit Cougour
Maire de 1959 à 1977		
Léon CHABASSIER	22/04/88	Le Bourg
Jules GUILLIEN	07/06/88	Mont

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

* PERMANENCE DU MAIRE *

Chaque vendredi de 10 h 30 à 12 h 30

* OUVERTURE DE LA MAIRIE *

Mardi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h - 13 h à 15 h
Samedi de 14 h à 17 h



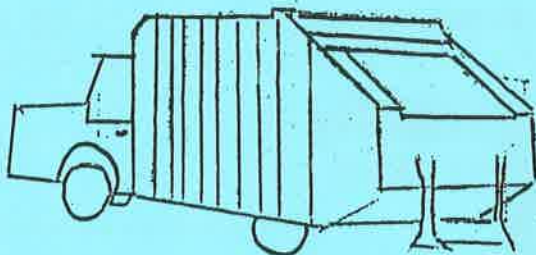
Téléphone : 70.51.51.05

R A P P E L

* Collecte des ordures ménagères : chaque jeudi matin

* Collecte des objets encombrants :

RETENEZ LA DATE



14 Septembre 1988

* DECHARGE MUNICIPALE *

Contrôlée et réservée aux Lignerollais, uniquement pour les déchets tels que les végétaux et les gravois résultants de travaux effectués dans les résidences de Lignerolles. Demander les clés de la décharge en MAIRIE aux heures d'ouverture.

* Bibliothèque salle Louis Tripier *

S'adresser à l'Amicale Laïque

* Horaires des trains *

	<u>Montluçon</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Auzances</u>	<u>Ussel</u>
Tous les jours	9h55		10h40	11h55
Mercredi Samedi	12h30		13h23	
Fêtes et dimanche	6h57	7h02	7h42	8h48
Sauf dimanche et fêtes	18h25	18h34		20h35

	<u>Ussel</u>	<u>Auzances</u>	<u>Lignerolles</u>	<u>Montluçon</u>
Sauf samedi	6h24		8h22	8h30
Mercredi Samedi		13h40	14h19	14h28
Fêtes et dimanche	16h47		18h38	18h46



